



# Déclaration de Brest

*Les 16 et 17 juillet 2024, les villes du réseau Atlantic Cities se sont réunies à Brest pour leur Assemblée Générale annuelle. Au cours de cette réunion, les villes atlantiques ont abordé les thèmes de la gastronomie atlantique, du tourisme durable et de la protection des océans.*

Les élections européennes de juin dernier ont permis aux forces politiques pro-européennes de conserver la majorité au sein du Parlement européen. Mais ces élections ont également été marquées par la montée des forces eurosceptiques et le rejet grandissant du projet d'intégration européenne.

Dans ce contexte, nous accordons beaucoup d'importance aux valeurs que nous partageons au sein de notre réseau Atlantic Cities.

Les solidarités, coopérations et projets que nous entretenons à l'échelle de nos territoires, sur l'ensemble de la façade atlantique, nos contributions communes à Bruxelles (cf. le RTE-T) ou dans les événements européens (cf. EMD) alimentent cet indispensable dialogue territorial européen et incarnent cette impérieuse nécessité de reconnecter le projet européen aux préoccupations de ses habitants.

Les travaux que nous avons conduits hier ont été riches d'enseignements et de perspectives alors que s'ouvre cette nouvelle législature européenne.

Les débats européens s'annoncent complexes mais nous souhaitons être parties prenantes dans les nombreux domaines qui intéressent particulièrement nos villes maritimes : le déploiement du pacte vert européen et son financement, le maintien d'une politique de cohésion territorialisée et suffisamment dotée, la question de la macro-région pour l'Atlantique, l'enjeu de l'accessibilité et la mise en œuvre du RTE-T, l'économie bleue et la protection de l'océan ... tout ceci constitue pour nous des enjeux prioritaires.

## I. La gastronomie atlantique

Les villes atlantiques :

**Reconnaissent** que la gastronomie atlantique est un élément important de leur patrimoine culturel, englobant les aspects liés à la culture gastronomique de la région, au tourisme gastronomique, à la santé et au soutien des producteurs locaux. Les villes devraient faciliter les canaux reliant les producteurs aux marchés locaux, en introduisant des modes de consommation qui protègent les producteurs atlantiques et réduisent l'empreinte carbone.

**Encouragent** collaboration entre les différentes institutions et organisations afin d'amener la gastronomie atlantique au même niveau de reconnaissance que la gastronomie méditerranéenne. La promotion des produits locaux de la mer et de l'arrière-pays permet de soutenir les économies locales et de préserver les traditions culinaires.

**Annoncent** leur intention de développer une reconnaissance ou un label pour la gastronomie atlantique, similaire à celui de la région méditerranéenne.

Dans ce contexte, les villes atlantiques défendent :

1. **La promotion d'une cuisine et d'une alimentation saine et solidaire**  
Encourager l'utilisation de produits locaux et de pratiques responsables qui contribuent à la santé des écosystèmes côtiers et au bien-être de la population locale.
2. **Le soutien aux producteurs locaux** : favoriser les circuits de distribution courts (Km0), soutenir l'économie locale, réduire les émissions de carbone et préserver le savoir-faire régional.
3. **L'éducation et la sensibilisation** : En organisant des événements et des ateliers culinaires à travers des centres d'excellence, permettant de maintenir et de transmettre le savoir-faire des territoires atlantiques.

## II. Le tourisme durable

Les villes atlantiques :

**Rappellent** l'importance du tourisme dans le développement économique des territoires atlantiques et s'engagent en faveur de stratégies de tourisme durable, alignées sur les défis globaux de la décarbonisation et de la protection de l'environnement marin et côtier.

**Reconnaissent** l'importance de la coopération et de l'échange de bonnes pratiques dans ce domaine, et accueillent avec intérêt les discussions sur les projets présentés lors de l'Assemblée générale.

Elles s'engagent à :

1. **Développer des pratiques touristiques responsables** : en mettant en œuvre des politiques et des infrastructures innovantes qui minimisent l'impact sur l'environnement et favorisent le développement durable, en participant à des projets européens collaboratifs.
2. **Protéger les écosystèmes marins** : En soutenant les initiatives de conservation marine et en sensibilisant les visiteurs à la fragilité des écosystèmes.
3. **Promouvoir un tourisme inclusif** : en veillant à ce que le développement touristique profite à l'ensemble de la communauté locale et respecte la diversité culturelle.

### III - Préservation des océans et de leurs ressources

Les villes atlantiques, dans le sillage de la Déclaration de Biarritz et de la signature de la Charte de la Mission "Restauration des océans et de nos eaux d'ici 2030" :

**Réaffirment** leur préoccupation et leur volonté d'agir face au réchauffement climatique et à ses altérations.

**Réitérent** leur engagement en faveur des Objectifs de Développement Durable de l'ONU, en particulier les objectifs 6 et 14 sur la préservation des océans et de leur biodiversité.

Dans ce contexte, les villes atlantiques :

1. **Soutiennent activement** l'appel à l'élaboration d'un *Blue Deal* et toute action complémentaire au *Green Deal* sur les océans et la répartition des ressources en eau, en s'associant à toutes les initiatives au niveau européen,
2. Présent aux Journées européennes de la mer à Svendborg, **Atlantic Cities soutient l'initiative du réseau des villes EMD, « Restore our Ocean, Blue cities at the rescue ! » et poursuivra son engagement à leurs côtés** dans la perspective des prochaines éditions des EMD : Cork en mai 2025 ; Santander en 2027 et d'une coopération privilégiée avec la Commission européenne et la DG MARE.
3. **Confirment leur attachement aux suivis des travaux relatifs au plan d'action de la stratégie maritime atlantique.** C'est un espace de dialogue essentiel pour détecter les programmes et partenariats pertinents à l'échelle de la façade atlantique et sur les enjeux maritimes.
4. **Expriment** leur volonté de participer directement à la définition des nouvelles stratégies européennes sur les océans, en participant activement aux appels à projets communautaires tels que l'appel "Lighthouse Atlantic Area Governance" du programme Interreg Espace Atlantique.

Les villes du Réseau Européen des Villes Atlantiques réaffirment leur engagement en faveur d'une gestion durable et intégrée des ressources maritimes, de la promotion de la gastronomie atlantique, du tourisme bleu durable et de la protection des océans.